

Bureau de l'intégration DFAE/DFEP

777.150

} hlg/mol

777.230 CH sd 3

Berne, le 11 juin 1993

**Séminaire sur la coopération politique européenne (CPE),
Bruxelles, le 10 juin 1993****Compte rendu****1 Participants**

Voir liste annexée.

Les résultats de l'entretien du Secrétaire d'Etat J. Kellenberger avec l'Ambassadeur P. Champenois, Chef du Secrétariat de la CPE, qui s'est déroulé avant le séminaire, sont inclus dans le présent compte rendu.

2 But du séminaire

Organisé par la Commission des CE avec les pays de l'AELE candidats à l'adhésion - y compris la Suisse - pris séparément, le séminaire a pour objectif de familiariser l'administration suisse avec les activités et les procédures de la Coopération politique européenne (CPE), ainsi que de la future politique étrangère et de sécurité commune (PESC).

3 Thèmes abordés**a. Généralités**

La Commission (DGI) observe que "Switzerland is like the hole in the cheese". Le référendum du 6 décembre rend la Suisse difficile à placer dans l'architecture européenne. Toutes proportions gardées, la Confédération occupe une position, quant aux liens institutionnels, comparable à celle des Etats-Unis. La CE se veut toutefois ouverte et intéressée à l'égard de notre pays, qu'elle ne rejette pas mais considère comme une "oasis de réflexion" sur le continent.



b. Dialogue politique

Côté suisse, l'on souligne avec insistance l'importance que l'on attache à une intensification d'un dialogue politique ciblé, ni nécessairement formalisé, ni forcément à haut niveau, avec la CE et ses Etats membres. Une participation aux activités de quelques groupes de travail de la CPE, où la Suisse pourrait apporter des contributions (CSCE, Yougoslavie, sécurité, désarmement), serait particulièrement utile.

Le Secrétariat de la CPE explique que le dialogue politique en vient peu à peu à surcharger la Commission: les interlocuteurs sont de plus en plus nombreux (les Etats-Unis, le Japon, l'Inde, les pays de Visegrad auxquels s'ajoutent la Bulgarie et la Roumanie, les 4 candidats de l'AELE à l'adhésion, etc.), si bien qu'un renforcement institutionnalisé du dialogue avec la Suisse semble ne pas pouvoir entrer en considération avec les structures actuelles. La Commission (DGI) rappelle les modalités du dialogue politique institutionnalisé par exemple avec les pays de Visegrad, la Bulgarie et la Roumanie: réunions semestrielles avec la troïka aux niveaux des ministres et des directeurs politiques, mais pas encore au niveau des groupes de travail (la chose pourrait cependant être décidée au Sommet européen de Copenhague). Des séances ont également lieu au niveau du COREPER et sur des sujets ponctuels tels l'énergie, l'environnement, les domaines de la justice et des affaires intérieures. Le Secrétariat de la CPE déclare en conclusion

- qu'il examine, en vue de la mise en oeuvre de la PESC, comment devenir une espèce de point focal et d'interlocuteur permanent en matière de dialogue politique avec les Etats tiers par le biais de leurs missions à Bruxelles. Cela vaudrait pour la Suisse;
- qu'il est disposé à soulever, auprès de la présidence et des Etats membres, la question d'une participation, sous une forme à définir, d'experts suisses aux activités de certains groupes de travail de la CPE.

Tant le Secrétariat que la Commission relèvent toutefois que le renforcement du dialogue politique avec la Suisse serait plus simple si, comme ses partenaires de l'AELE, elle négociait actuellement son adhésion.

c. Sécurité, CE, UEO, OTAN

Le Secrétariat de la CPE relève que si le partage des tâches entre l'OTAN et l'UEO se précise (l'UEO devenant le pilier européen de l'OTAN), le partage des tâches entre la CE et l'UEO n'a pas progressé, de fait, depuis l'élaboration du Traité de Maastricht. Toutes les déclarations récentes sur le rapport CE-UEO ne font que paraphraser Maastricht.

La Commission (DGI) note que l'UEO, en tant qu'organisation intergouvernementale, devrait d'abord elle-même se restructurer sur le plan opérationnel, puis ensuite seulement redéfinir ses liens avec la CE.

Le Secrétariat de la CPE serait disposé et intéressé à procéder à un échange de vues sur les questions de sécurité avec une délégation suisse en octobre prochain à Bruxelles.

d. Gestion de l'après-communisme en Europe

La Commission (DG I) constate que c'est là le plus grand défi lancé aujourd'hui à l'Europe et au monde. Pour l'instant, aucune solution claire ne se dégage. La Commission observe que:

- la CSCE n'a pas réussi à s'imposer de façon convaincante à ce propos;
- les Etats-Unis espèrent une Europe forte, qu'ils pourraient épauler - et non pas une Europe faible à laquelle ils devraient remédier. Ils sont assez passifs avec la Yougoslavie. Mais si le Kosovo et la Macédoine devenaient des foyers de tensions, les Etats-Unis réagiraient car il en irait de l'équilibre entre la Grèce et la Turquie, leurs alliés de l'OTAN;
- la conférence sur la stabilité en Europe suggérée par la France illustre l'importance de la question de l'après-communisme;
- le conflit yougoslave s'inscrit dans cette question. A cet égard, les sanctions sont une réaction passive provisoire, et non pas une contribution à la solution;
- dans ce contexte, la CPE offre une plate-forme limitée: elle ne fait que gérer une politique intergouvernementale, mais ne dispose pas de leviers ou de mécanismes institutionnels de décision, ni de moyens d'influencer les leaders politiques des Etats membres. En particulier, elle ne saurait pallier au défaut de volonté politique du Conseil européen, seul compétent pour définir les grands intérêts communs des Douze.

e. **Russie et Etats nouvellement indépendants**

La Commission (DGI) rappelle le réseau d'accords de partenariat et de coopération que la CE négocie avec la Russie - qui est l'interlocuteur le plus difficile car il veut instituer un libre-échange -, l'Ukraine, la Biélorussie et le Karzakstan, soit les "puissances nucléaires" issues de l'ex-Union soviétique. Ces instruments contiennent des dispositions sur le dialogue politique, la coopération, le commerce, des mécanismes institutionnels. L'intensité du dialogue politique envisagé diffère d'un Etat à l'autre. La Russie sera au bénéfice du dialogue le plus circonstancié.

Bureau de l'intégration
DFAE/DFEP

Pierre Helg

(Pierre Helg)

Beziehungen Schweiz-EG

(Gespräch Staatssekretär J. Kellenberger (KE) mit Generaldirektor Günter Burghardt (B), EG-Kommission*)

B erläutert einleitend die geplante Organisation seiner neuen Generaldirektion. Die Direktion Europa, eine der fünf vorgesehenen Direktionen, wird unterteilt in vier Abteilungen:

- Zentral- und Osteuropa
- ehemalige UdSSR
- nordliches Mittelmeer
- EFTA (multilateral und bilateral)

Angesprochen auf den Vorbereitungsstand der Arbeiten in der EG-Kommission meint B, die EG-Kommission werde bis am 28.6. (Besuch der Bundesräte F. Cotti und J.-P. Delamuraz) noch kein auf Kommissionsebene konsolidiertes Konzept für die Beziehungen zur Schweiz entwickelt haben. Die einzelnen Gesprächspartner wurden aber gut "gebrieft" sein.

KE unterstrich die innenpolitische Bedeutung in der Schweiz, dass formelle Verhandlungen ohne Verzögerung dort eingeleitet werden, wo es der Vorbereitungsstand erlaubt. Das ist in Verkehr, Forschung und Bildung der Fall. Das Ziel der EG, sich eine Gesamtschau zu verschaffen, darf nicht zum Vorwand werden, um von der Sache her mögliche Zusammenarbeitsschritte zu verzögern. Gerade auch für die integrationsfreundlichen Leute in der Schweiz sei es wichtig, dass positive Zeichen gesetzt würden. B teilt diese Auffassung grundsätzlich, weist aber darauf hin, dass das Vorliegen einer Gesamtschau in den Fällen notwendig sei, wo der Rat ein formelles Verhandlungsmandat erteilen müsse.

Dem Gedanken eines politischen Dialogs mit der Troika auf Ebene einzelner Arbeitsgruppen begegnet B mit offensichtlicher Zurückhaltung. Er verweist in erster Linie auf die Informationsmöglichkeiten, die sich über das Sekretariat der EPZ und die EG-Kommission bieten.

*) Dem Gespräch wohnten auf Schweizerseite auch die Botschafter B. von Tscharner und B. Spinner bei.

EG-Erweiterung

(Gespräch Staatssekretär Kellenberger mit Steffen Smidt, Generaldirektor der Task Force Erweiterung)

S. zeichnet ein insgesamt positives Bild des bisherigen Verhandlungsverlaufs. Die Beitrittsverhandlungen mit Finnland, Norwegen, Oesterreich und Schweden seien "clearly on the road". Nach seiner Auffassung hat der Ausgang des zweiten dänischen Referendums über den Maastrichter Vertrag die Erweiterungsbereitschaft der Zwölf verstärkt. Entsprechend günstig verlief die zweite Verhandlungsrounde auf Ministerebene, welche anlässlich des EG-Aussenministerrates vom 8./9. Juni 1993 stattfand. Sie wird dem Europäischen Rat von Kopenhagen eine umfassende Bestandesaufnahme der Verhandlungen ermöglichen. Neben den Beziehungen der Gemeinschaft zu Osteuropa sowie dem Krieg im ehemaligen Jugoslawien dürfte die Erweiterung zu einem wichtigen aussenpolitischen Thema des Europäischen Rates werden.

Dies gesagt, darf man die Schwierigkeiten auch nicht unterschätzen. Erst bei einem der insgesamt elf Verhandlungsbereichen haben die Verhandlungspartner ein abschliessendes Ergebnis erzielt. Im Gegensatz zu den Beitrittskandidaten und einigen Mitgliedstaaten hat sich die EG-Kommission deshalb kein zeitliches Ziel hinsichtlich des Verhandlungsabschlusses gesetzt. Zwar ist sich S. bewusst, dass die Beitrittskandidaten die Mitgliedschaft auf den 1.1.1995 hin anstreben (Ziel: Teilnahme an der auf 1996 angesetzten Regierungskonferenz). Wegen der Genehmigungsverfahren setzt dieser Termin aber einen wesentlich früheren Abschluss der Verhandlungen voraus. Ob dies gelingt, ist gemäss S. nicht sicher.

Der Grundsatz der parallelen Verhandlungsführung mit den einzelnen Kandidaten besteht, doch möchte S. ihn nicht überstrapazieren. In der Praxis verlaufen die Verhandlungen unterschiedlich, was teils der unterschiedlichen Verhandlungsubstanz, teils der unterschiedlichen Verhandlungstaktik der Kandidaten zuzuschreiben ist. So soll z.B. Finnland gleich zu Beginn viele Zugeständnisse gemacht haben, um sich jetzt auf die wirklich zentralen Probleme zu konzentrieren. Entscheidend ist für die EG-Kommission, dass man auf das Endziel eines gleichzeitigen EG-Beitritts der vier Bewerber hinarbeitet.

Als besonders schwieriges Thema bezeichnet S. das Spannungsfeld zwischen ökologischen Anliegen (Beitrittskandidaten) einerseits und den Ansprüchen des vollendeten Binnenmarktes (EG) anderseits. Hier gehen besonders die skandinavischen Staaten noch immer von der aus EG-Sicht unannehbaren Idee aus, sie könnten ständige Ausnahmen erwirken. Falls dieses Problem in den Vordergrund der Beitrittsdiskussionen rücken sollte, könnte es die innenpolitischen Auseinandersetzungen in diesen Staaten über den EG-Beitritt stark belasten.

Bureau de l'intégration DFAE/DFEP

777.150

} hlg/mol

777.230 CH sd 3

Berne, le 11 juin 1993

**Séminaire sur la coopération politique européenne (CPE),
Bruxelles, le 10 juin 1993****Composition de la délégation suisse****De Berne :**

- Secrétaire d'Etat J. Kellenberger, Directeur politique;
- Ambassadeur B. Spinner, Chef du B.I.;
- Ambassadeur F. von Däniken, Chef de la Div. Pol. I;
- M. B. Marfurt, Secrétaire général adjoint du DMF;
- M. R. Kunz, Service CSCE, Div. Pol. III;
- M. P. Helg, B.I.;
- M. P. Maurer, Direction politique.

De Bruxelles :

- Ambassadeur B. von Tscharner, Chef de la Mission auprès des CE;
- Ministre M.-A. Salamin, Mission
- M. Thomas Kupfer, Mission

Séminaire sur la Coopération politique européenne,
le 10 juin 1993 à Bruxelles

Composition de la délégation de la Commission

- M. Günter Burghardt
Directeur général
Direction générale I/A
- M. Lodewijk Briët
Correspondant européen, chef d'Unité
Direction A/1
- M. Richard Lewis
Chef d'unité adjoint
Affaires générales
Direction A/1
- Mme Constance Vieco
Afrique, Questions Nord/Sud
Direction A/1
- M. Paul Malin
Moyen-Orient
Direction A/1
- M. Philippe Coessens
CSCE, PECHO
Direction A/1
- M. Fraser Cameron
Policy planning: Europe Centrale et Orientale,
ex-URSS, Amérique du Nord
Aspects PESC de l'élargissement
Direction A/2
- M. Yves Mollard La Bruyère
Policy planning: aspects stratégiques de la sécurité
Actions communes en matière de prévention des conflits et
maintien de la paix
Direction A/2
- M. Paul Clairet
Policy planning: bassin méditerranéen, Moyen-Orient, Asie
Groupes de travail ad hoc exportations d'armes et actions
communes
Direction A/2

- M. Roland Freudenstein
Relations avec l'UEO
Actions communes CSCE
Questions de sécurité Europe Centrale et de l'Est, ex-URSS
Policy planning Europe, Amérique du Nord
Direction A/2

- M. Niall Leonard
Swissdesk
Direction générale I.A